



ÉLECTION 2025

SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Candidature soutenue par le SNCS-FSU



THOMAS STREBLER

CENTRE DE PHYSIQUE DES PARTICULES DE MARSEILLE

Section 04 du Comité national de la recherche scientifique - Collège B1

Actuellement chercheur au CPPM, j'ai eu l'opportunité d'évoluer au sein des collaborations CMS et ATLAS. Mon parcours m'a permis de travailler sur divers aspects : développement de détecteurs, optimisation des performances, et analyses sur le boson de Higgs. En tant que responsable des groupes ATLAS Upgrade Physics et Tracking CP, j'ai acquis une expertise sur les défis techniques et organisationnels liés aux upgrades pour le HL-LHC, dans un cadre international. Par ailleurs, mon engagement scientifique s'est toujours accompagné d'une ouverture aux autres projets menés au sein des laboratoires de l'IN2P3, notamment à travers mes affectations successives au LLR, à Imperial College et au CPPM.

Ma candidature à la Section 04 s'inscrit dans une démarche d'implication institutionnelle continue au service de la communauté de l'IN2P3, déjà marquée par ma participation régulière à l'organisation des Journées de Rencontre Jeunes Chercheurs ainsi que, plus récemment, par ma responsabilité du comité d'organisation local de la conférence EPS-HEP 2025. Je souhaite ainsi poursuivre cet engagement afin de contribuer aux processus de recrutement des chercheurs et à l'évaluation des unités de recherche, essentiels pour l'excellence du CNRS. Mon expérience au sein de collaborations internationales comme ATLAS, ainsi que mon implication dans des activités transverses, me confèrent une vision d'ensemble des enjeux liés à la structuration de la recherche en physique des hautes énergies. En m'investissant dans la Section 04, je souhaite mettre cette expérience au service de la communauté, en veillant à accompagner les évolutions scientifiques et technologiques du domaine tout en favorisant un environnement de recherche attractif et inclusif.

Soutenu par le SNCS-FSU, je porterai une attention particulière aux évolutions structurelles du CNRS, notamment au programme des Chaires de Professeur Junior instauré par la LPR 2020. Son impact sur le recrutement et la carrière des chercheurs sera un de mes points de vigilance. Par ailleurs, le projet de CNRS Key Labs, récemment placé sous moratoire, suscite des interrogations sur la concentration des ressources et ses effets sur la diversité de la recherche à l'IN2P3. Il est crucial d'éviter une centralisation excessive au détriment de la complémentarité et de la continuité des efforts scientifiques. Je m'engage à défendre une politique équilibrée en concertation avec la communauté et les instances du CNRS. Enfin, la révision imminente de la stratégie européenne pour la physique des particules déterminera les priorités scientifiques post-LHC. Il est impératif d'assurer que la recherche française conserve un rôle clé en garantissant aux laboratoires des moyens adéquats et un cadre collaboratif ambitieux.

En conclusion, mon engagement repose sur mon expérience en grandes collaborations, mon implication institutionnelle et ma volonté de défendre une politique scientifique cohérente. Rejoindre la Section 04 me permettrait de contribuer à la structuration de la recherche à l'IN2P3, en promouvant une recherche collaborative et en accompagnant les évolutions stratégiques du domaine.

LE SNCS-FSU SOUTIENT AUSSI

Dans la section 04

Collège B1 : LOUIS D'ERAMO, LPCA

Collège B1 : PIERRE VAN HOVE, IPHT

Collège A1 : STEPHANE GREVY, LP2I BORDEAUX

Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-tes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNCS-FSU exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des chercheuses et des chercheurs qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS**, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

VOTEZ SNCS-FSU !

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

